

## Compte rendu du conseil municipal du 1er Octobre 2009

*Présents* : 12 sur 14

*Pouvoir* : 02

*Début de séance* : 21 heures

*Fin de séance* : 22 heures

Lecture et approbation du procès verbal de la réunion du 31 juillet 2009.

L

### Ordre du jour :

1. **Avenant au contrat d'affermage du service Assainissement avec la société VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX**

\* Avenant n° 7 : pour permettre le déroulement de la procédure de délégation de service public assainissement collectif jusqu'à la conclusion d'un nouveau contrat.

\* Modification de l'article 2 de l'avenant n° 3 : report de la fin du contrat du 16 octobre 2009 au 30 juin 2010.

Toutes les autres clauses du contrat restent inchangées.

Le Conseil Municipal, après accord, mandate Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

2. **Désignation de la société pour le suivi de la procédure de délégation de service public (assainissement collectif) :**

Après consultation de trois sociétés, conformément aux termes de la délibération du 31 juillet 2009 et suite à l'avis de la commission municipale de délégation de service public, en date du 30 septembre 2009, le Conseil Municipal approuve le choix de la société Prima ingénierie pour un coût maxima demandé de 3 000 € (trois mille euros) Hors Taxes.

Le Conseil Municipal après accord, mandate Monsieur le Maire, et l'autorise à signer tout document concernant cette affaire.

**Questions diverses :**

- Rentrée scolaire
- Forum des associations
- Fête locale
- Réfection des jeux au lotissement "le Flouquet".

**Tous les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.**